

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection 1819](#)[Item](#)[Mémoire sur les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, sur leur utilité, etc. Et Pétition présentée au roi, aux deux chambres, aux ministres et au conseil-d'état, tendante à ce que la loi du 13 janvier 1791, sanctionnée par le roi, sur la liberté des entreprises des spectacles, soit remise en vigueur, et que l'ordonnance de Bonaparte du 8 août 1807, sous le titre de décret impérial, qui en a réduit le nombre, soit déclarée inconstitutionnelle, nulle et de nul effet.](#)

# **Mémoire sur les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, sur leur utilité, etc. Et Pétition présentée au roi, aux deux chambres, aux ministres et au conseil-d'état, tendante à ce que la loi du 13 janvier 1791, sanctionnée par le roi, sur la liberté des entreprises des spectacles, soit remise en vigueur, et que l'ordonnance de Bonaparte du 8 août 1807, sous le titre de décret impérial, qui en a réduit le nombre, soit déclarée inconstitutionnelle, nulle et de nul effet.**

**Auteur(s) : M. de Moret, propriétaire du théâtre du quai Voltaire**

## **Datation de la notice**

Année 1819  
Date 1819/07/17  
Livraison 29  
Numéro 2639

## **Informations générales**

Langue Français  
Catégorie BELLES-LETTRES  
Sous-Catégorie Théâtre  
Page de mention dans les tables systématiques 152  
Titre Mémoire sur les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, sur leur utilité, etc. Et Pétition présentée au roi, aux deux chambres, aux ministres et au conseil-d'état, tendante à ce que la loi du 13 janvier 1791, sanctionnée par le roi, sur la liberté des entreprises des spectacles, soit remise en vigueur, et que l'ordonnance de Bonaparte du 8 août 1807, sous le titre de décret impérial, qui en a réduit le nombre, soit déclarée inconstitutionnelle, nulle et de nul effet.

# Informations auctoriales

Auteur(s)M. de Moret, propriétaire du théâtre du quai Voltaire  
Affichage identitaireBeaux-Arts

## Description matérielle

Nombre de feuillets2  
Format de la référencein-4°

## Informations éditoriales

ImpressionRenaudière  
Lieu d'impressionParis

## Lieux de vente 1

Librairie 1les libraires du Palais-Royal  
Lieu de vente 1Paris

## Lieux de vente 2

Lieu de vente 2Paris

## Édition numérique

Éditeur numériqueÉquipe BiblioBase du projet ANR JCJC e-BdF, coord. Elsa Courant (CNRS-CEELF) ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).  
Mentions légales

- Fiche : Équipe BiblioBase du projet ANR JCJC e-BdF, coord. Elsa Courant (CNRS-CEELF) ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Notice : Domaine public.

## Citer cette page

M. de Moret, propriétaire du théâtre du quai Voltaire  
*Mémoire sur les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, sur leur utilité, etc. Et Pétition présentée au roi, aux deux chambres, aux ministres et au conseil-d'état, tendante à ce que la loi du 13 janvier 1791, sanctionnée par le roi, sur la liberté des entreprises des spectacles, soit remise en vigueur, et que l'ordonnance de Bonaparte du 8 août 1807, sous le titre de décret impérial, qui en a réduit le nombre, soit déclarée inconstitutionnelle, nulle et de nul effet.*

BiblioBase, référence 2639, 1819, livraison 29

Éditeur : projet ANR JCJC e-BdF (CNRS ; CELLF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 21/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/BiblioBaseXIX-vd/items/show/248454>

Copier

Notice créée par [équipe BiblioBase](#) Notice créée le 25/06/2025 Dernière modification le 19/09/2025

---